



RECHERCHE ET DÉFIS AGRICOLES EN OCCITANIE

UNE CONSULTATION MIXTE PORTÉE PAR LA CRAO ET INRAE

Castanet Tolosan, le 25 octobre 2025

Pierre-Benoît JOLY
Président du centre INRAE Occitanie Toulouse, Délégué régional

Apport méthodologique : Nils Ferrand, INRAE, DAPP

<i>Objet</i>	2
<i>Description de CoRAE</i>	4
<i>Gouvernance de CoRAE-Occitanie</i>	5
<i>Contacts</i>	5

Sous le parrainage de :

En collaboration avec la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie (CRAO) les centres INRAE Occitanie de Montpellier et de Toulouse portent une grande consultation dont l'objectif est de mettre en débat la façon dont la recherche, la formation et le développement peuvent contribuer à mieux répondre aux défis des systèmes agricoles et alimentaires dans les territoires occitans.

Le travail à venir s'articulera autour de quatre objectifs principaux : **identifier collectivement les besoins et priorités en innovation et en R&D**, afin de définir des orientations stratégiques alignées avec les enjeux des territoires et des filières ; **renforcer l'interconnaissance et la coopération** entre acteurs régionaux de la recherche et de l'innovation ; **valoriser les résultats scientifiques**, en facilitant leur diffusion et leur appropriation sur le terrain ; et enfin, **assurer une cohérence d'ensemble**, en articulant les projets existants dans une approche transversale et intégrée.

Pour la CRAO, il s'agit d'actualiser la feuille de route Innovation Recherche Développement (IRD) publiée pour la première fois en 2016. Pour INRAE, cette opération pilote expérimentale vise à travailler sur l'articulation de la stratégie nationale INRAE 2030 et les dynamiques territoriales afin d'améliorer sa réponse aux défis en partenariat avec les acteurs du territoire.

Objet

INRAE a pour mission de construire une recherche d'excellence au service de la production de connaissances, de l'enseignement, de l'innovation, en appui aux politiques publiques, afin d'accélérer les transitions pour atteindre les objectifs du développement durable.¹ La stratégie INRAE 2030, révisée en 2025, précise 5 orientations scientifiques et 3 orientations de politique générale. La révision de cette stratégie a fait l'objet d'une large consultation interne et d'une consultation nationale. Elle est déclinée dans les schémas stratégiques des 14 départements de recherche ainsi que dans les schémas de centre et la politique de site.

En complément, INRAE souhaite travailler sur la déclinaison territoriale de cette stratégie nationale. En effet, si les stratégies de recherche sont définies dans une perspective nationale, européenne et internationale, leur mise en œuvre dépend des caractéristiques des sites concernés. Quant à leur impact, notamment en termes de transformations des systèmes agricoles et alimentaires, il dépend des dynamiques multi-acteurs ancrées dans les territoires. Afin d'accélérer la chaîne de l'innovation et de massifier l'usage des résultats de la recherche, un travail sur l'articulation entre la stratégie nationale INRAE 2030 et les dynamiques territoriales s'avère donc essentiel.

¹ Selon son décret fondateur ([n° 2019-1046 du 10 octobre 2019](#)), INRAE a pour missions :

« de réaliser, d'organiser et de coordonner, à son initiative ou à la demande de l'Etat, tous travaux de recherche scientifique et technologique dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation, de la forêt, de l'environnement, de l'eau, de la biodiversité, de la bioéconomie, de l'économie circulaire, de la gestion durable des territoires et des risques dans les champs de compétence précités. »

Cette ambition conduit l'institut à lancer une expérimentation pilote de consultation mixte en Occitanie, avec les objectifs suivants :

- Identifier les enjeux des systèmes agricoles et alimentaires en Occitanie à l'horizon 2030-2050.
- Recueillir et prioriser les attentes des acteurs locaux en matière de recherche et d'innovation.
- Déterminer les orientations et questions de recherche pertinentes, en lien avec la stratégie INRAE 2030.
- Définir la contribution spécifique d'INRAE et des autres acteurs de la chaîne d'innovation.
- Proposer d'éventuelles réorganisations des relations entre les divers acteurs de la recherche, de la formation, du développement, de l'action publique et privée, et de la société civile.
- Analyser les chemins d'impacts et les conditions de massification de l'usage des réponses de la recherche et de l'innovation ;
- Formuler des recommandations sur la mise en œuvre d'initiatives multi-acteurs pour améliorer la capacité de réponse aux grands enjeux. Préciser les conditions d'opérationnalisation et d'impact.

Pour la CRAO, la préparation d'une feuille de route IRD correspond à un décret du 13 mai 2016 (instruction technique du 17 mai 2016) qui stipule que :

« La CRA a pour mission de proposer une feuille de route technique relative aux actions de développement agricole couvrant au moins les actions mises en œuvre par les Chambres, et, dans toute la mesure du possible, les autres actions d'innovation, de développement agricole et de recherche appliquée mises en œuvre au niveau régional... Elle établira ce projet de feuille de route en associant l'ensemble des structures concernées »

L'actualisation de la feuille de route de 2016 vise les quatre objectifs suivants :

- Favoriser l'interconnaissance entre acteurs régionaux
- Favoriser les dynamiques de coopération entre acteurs régionaux
- Définir les orientations stratégiques et priorités en matière d'innovation et de R&D
- Apporter une vision transversale aux travaux IRD prévus et/engagés dans les filières

En résumé, cette consultation vise à co-construire une vision partagée de l'avenir des systèmes agricoles et alimentaires en Occitanie, en mobilisant la recherche et en renforçant les liens entre les acteurs du territoire.

S'agissant d'une première, cette opération sera conduite de façon à en tirer tous les enseignements dans la perspective de son éventuelle réplique dans d'autres territoires. Elle s'appuiera sur les compétences des communautés scientifiques concernées (science politique, sociologie, sciences de gestion...) pour la conception et la mise en œuvre de dispositifs de concertation et de participation.

Description de CoRAE

Poursuivant des objectifs complémentaires, la CRAO et INRAE conduiront ensemble cette consultation mixte.

Le dispositif combinera deux approches complémentaires de la délibération publique, celle de la concertation entre représentants de groupes constitués et celle de la participation d'acteurs tirés au sort dans les différents groupes sociaux concernés. D'expérience, la participation d'acteurs tirés au sort permet d'ouvrir le champ des possibles et d'explorer des scénarios prospectifs intégrant des transformations profondes. La concertation entre acteurs est nécessaire pour définir une vision commune des priorités sur lesquelles les acteurs impliqués pourront s'engager. L'ambition est ici d'associer le potentiel de l'ouverture à la force de l'engagement des représentants.

- Le dispositif de concertation entre acteurs représentants constituera l'axe structurant du dispositif. Il sera fondé sur le modèle du Grenelle de l'environnement, i.e. une gouvernance à 6 collèges : Agriculteurs ; Acteurs économiques des filières ; Elus locaux ; Autorités publiques (DRAFF, DREAL, Agences de l'eau, Ademe, ARS, OFB...) ; Associations (Protection de l'environnement, Défense des consommateurs...) ; Chercheurs et enseignants (INRAE, ITA, Ecoles d'ingénieur, Universités, Enseignement technique agricole). Pour l'essentiel, les collèges se réuniront en groupes de travail (GT) thématiques en fonction des grands enjeux identifiés.
- Le dispositif participatif sera fondé sur la délibération d'un panel d'acteurs tirés au sort. Il est envisagé de constituer 3 sous-panels (agriculture / citoyens / chercheur) composés chacun d'une quinzaine d'acteurs.

Les principales étapes de cette opération peuvent être définies comme suit.

Le calendrier prévisionnel et la méthode

Etape1	Etape2	Etape3	Etape4	Etape5	Etape6	Etape7
Juillet – Oct. 2025	28 oct. 2025	Nov. – mars 2025	Janv. – avril 2026	Avril-juin 2026	Juin 2026	Juillet - octobre 2026
Etape 1. Préparation de la consultation mixte (4 mois)						
Etape 2. Annonce publique de CoRAE par la CRAO et INRAE (28 octobre à Montpellier)						
Etape 3. Identification participative des enjeux et contraintes (5 mois)						
Etape 4. Inventaire des dispositifs de recherche et innovation (4 mois) en y associant l'implication des conseillers CA						
Etape 5. Analyse des orientations scientifiques d'INRAE 2030 au regard de ces enjeux (3 mois)						
Etape 6. Forum de la RDI (Recherche, Développement & Innovation) pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement en Occitanie (juin 2026)						
Etape 7. Contribution des différents acteurs et conditions de massification des réponses (4 mois)						
Etape transversale : suivi-évaluation et son retour						



Gouvernance de CoRAE-Occitanie

Comité de pilotage

- Composition : DRAAF, Agences de l'eau (Adour Garonne et Rhône Méditerranée Corse), Région, ACTA, La Coopération Agricole, CRAO, INRAE, AgroToulouse, El Purpan, Institut Agro Montpellier
- Rôle : Conseil et validation des orientations générales

Direction opérationnelle

- Composition :
Pierre-Benoit Joly (Chef de projet), Nils Ferrand (Coordination méthodologique), Mélanie Broin (Maîtrise d'œuvre), Guillaume Huby (Chargé de mission), Sylvie Barthes et Christophe Placet (Coordination avec la CRAO), Sandra Fuentes (Co-responsable communication)
- Pilotage opérationnel du projet

Comité de pilotage interne INRAE

- Se réunit une fois par mois et autant que nécessaire
- Composition : Représentants des centres, départements et équipes INRAE
- Rôle : suivi du projet, discussion des orientations méthodologiques et thématiques, communication interne et mobilisation des forces INRAE

Comité de suivi de la consultation des panels tirés au sort

- Réunions en fonction des besoins liés à la consultation des panels
- Composition : direction du projet et parties prenantes
- Détermination du plan de formation des panels et du choix des experts intervenants

Maîtrise d'œuvre

- Agropolis International
- Conduite des opérations

Comité d'évaluation

- Composition : Experts indépendants
- Suivi en cours de réalisation
- Réalisation d'un rapport d'évaluation au terme de l'opération

Contacts

Par email : corae@agropolis.fr.